

7 février 2019

Bonjour,

par la présente, je vous transfère l'appui officiel du Centre des travailleurs et travailleuses immigrants (CTI) pour votre cause de la rémunération du stage.

Le CTI reçoit régulièrement des stagiaires étudiant-e-s. Bien que le CTI n'ait pas de ressource financière pour rémunérer ses stagiaires, les membres du CTI sont convaincu que toutes les personnes ont droit de recevoir leur juste part et que le gouvernement doit assurer la rémunération des stagiaires travaillant au sein des organismes à but non lucratif, notamment ceux assumant une part importante des services sociaux.

Solidairement,

Cheolki Yoon